

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité – Travail - Progrès



MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET

MINISTERE DE L'EAU

INITIATIVE ASSAINISSEMENT ET EAU POUR TOUS – GF4A REUNION DE HAUT NIVEAU WASHINGTON – 23 AVRIL 2010

DECLARATION DU TCHAD

C'est pour moi un grand honneur d'assister à cette première Réunion de Haut Niveau qui est une des composantes clé de l'Initiative "**Assainissement et Eau pour tous**", mise en place par la Coalition Mondiale dénommée **GF4A** constituée des Gouvernements, des Organisations Gouvernementales, et des Sociétés Civiles. C'est le lieu bien indiqué pour moi d'exprimer au nom du Tchad, mon Pays, ma gratitude et mes sincères remerciements pour m'avoir invité à cette auguste assemblée.

L'eau, faut-il le rappeler, est au cœur des défis que la planète doit relever en termes de développement. Qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire, de la réduction de pauvreté, de la croissance économique, du développement énergétique ou de la santé humaine, l'eau est le facteur de lien solide.

Pour la réduction de la pauvreté, la Communauté Internationale dans son ensemble s'est en effet fixée comme objectif, d'investir dans les services sociaux de base comprenant la Santé, l'Education, la Nutrition, l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement.

Au Sommet du Millénaire de septembre 2000 à New York, les dirigeants des pays du monde sont convenus de réduire de moitié, au plus tard en 2015, la

proportion de la population qui n'a pas accès, de façon durable, à **un Approvisionnement en Eau Potable**.

Au Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg de septembre 2002, la Communauté Internationale a entériné les Objectifs du Millénaire sur l'eau potable et a ajouté l'engagement de réduire de moitié, au plus tard en 2015, la proportion d'individus qui n'ont pas accès à des services adéquats d'**Assainissement**.

Force est de constater que malgré toutes ces déclarations pertinentes, la problématique de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement se pose avec acuité dans les pays en voie de développement et singulièrement au Tchad.

C'est dans cette optique que la Coalition Mondiale dénommée GF4A, a mis en place le Cadre d'Action Global comme ultime alternative pour la résolution de la difficile problématique de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le Tchad fonde un grand espoir dans cette **Initiative, déclare solennellement partager ses objectifs et principes directeurs et assister chaque année à la Réunion de Haut Niveau**.

Le Tchad a adopté en 1998, à la Table Ronde des Bailleurs de fonds de Genève, le document dit «Plan d'Orientation Révisé » pour préparer le Tchad au défi du XXI Siècle-Genève IV.

Sur la base de ce plan, le Gouvernement tchadien a entrepris de réaliser l'objectif stratégique de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations tchadiennes.

L'accès à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement adéquats fait partie des axes stratégiques majeurs parmi ceux identifiés par le Gouvernement tchadien pour la réduction de la pauvreté.

Au Tchad, l'atteinte de ces objectifs doit se traduire par un taux d'accès aux services essentiels de l'eau potable et de l'assainissement, respectivement de 60% et de 35% de la population à l'horizon 2015.

En matière d'évaluation et de planification des politiques dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, le Tchad a adopté en 2003, le Schéma Directeur de l'eau et de l'Assainissement (SDEA) qui est devenu un document de référence.

Mesdames et Messieurs, le Tchad a organisé en 2009 le recensement général des populations. Il y ressort que la population du Tchad est estimée à 11,2 millions d'habitants dont 87% sont constituées des populations rurales.

Le problème d'accès à l'eau potable se pose avec acuité alors que le sous-sol tchadien regorge d'énormes potentialités en eau. La majorité de la population

boit l'eau de puits ouverts, traditionnels, des cours d'eau pérennes ou temporaires donc de l'eau non potable avec tous ses corollaires des maladies hydriques.

Le taux actuel d'accès à l'eau potable selon les indications du Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement **est de 46%**. Ce taux est rendu possible grâce aux efforts colossaux qui ont été consentis par le Gouvernement du Tchad avec l'appui indéfectible des bailleurs de fonds tels que **l'UE, l'AFD, la BAD, l'UNICEF etc.** Qu'ils trouvent ici mes vifs remerciements. Cependant des efforts se poursuivront pour atteindre ou dépasser largement **le taux de 60% d'ici l'an 2015.** .

Quant à l'accès aux services adéquats d'assainissement, la situation est dramatique ; seulement 0,6% de ménages utilisent une latrine améliorée alors que 10,6% de ménages utilisent une latrine rudimentaire et 88% se servent de la nature comme lieu d'aisance. Il n'ya pas de systèmes de collecte des ordures dans les villages, les quelques systèmes d'évacuation des eaux usées et des eaux des pluies dans les villes sont quasi inexistant. Le taux actuel à l'accès aux systèmes adéquats d'assainissement est estimé à **10%** selon les indications du SDEA.

Mesdames et Messieurs, cette brève présentation alarmante de la situation actuelle de l'accès **aux systèmes d'assainissement** et à l'eau potable au Tchad nous interpelle tous ; car il s'agit de sauver la vie de toute une nation qui est exposée à toutes sortes de maladies dues au manque de systèmes adéquats d'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement.

Pour relever ce défi du XXIème siècle et aussi pour l'atteinte des OMD, le Tchad a élaboré un plan d'action qui se chiffre à **500 milliards de FCFA** étalé sur 7 ans dont les 10% sont pris en charge par l'Etat et repartis comme suit :

- **Assainissement : 339,675 milliards de FCFA;**
- **Eau : 160,325 milliards de FCFA.**

J'ai l'insigne honneur de solliciter le financement des bailleurs présents ici pour le reste du montant (400 milliards de FCFA sur 7 ans soit 64 milliards par an).

Mesdames et Messieurs, je voudrais également relever quelques obstacles au développement du secteur Assainissement et Eau :

- Au niveau politique et institutionnel :
 1. instabilité institutionnelle caractérisée par les fusions et les scissions du Ministère en charge du secteur ;
 2. absence d'une structure spécifique en charge de l'assainissement et de l'hygiène ;

3. absence de synergie et de coordination dans la mise en œuvre des politiques de ce secteur.

- Au niveau des aspects liés à la gestion de l'eau :

- nombreux problèmes structurels de la Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité (STEE) pour l'Approvisionnement en Eau des grands Centres urbains ;

- faible niveau organisationnel du service public de l'Eau ;

- Au niveau des aspects liés aux services d'assainissement :

Les défis majeurs en matière d'assainissement sont dus au :

1. insuffisance d'une politique et d'une stratégie nationale claire des pouvoirs publics ;

2. absence d'une politique d'urbanisation très claire : absence de code d'hygiène.